

Prévention de la violence – Entraînement: Manque de courage civique

Si la passion, les émotions et les charges brutales font partie du quotidien en hockey sur glace, nombreux sont ceux qui pensent déjà à la violence. Un jeune entraîneur relate un événement qui se déroule en dehors de la glace au sein de sa propre équipe.

C'était une équipe bien soudée où les rôles des joueurs étaient clairement définis. L'un des joueurs, de nature plutôt calme, s'isolait cependant de plus en plus. Ses prestations sportives étaient exemplaires; néanmoins, il profitait des phases de régénération pour bouquiner ou se coucher tôt.



Entre l'entraînement sur glace, les activités polysportives et la théorie, les joueurs bénéficiaient d'un bref moment de répit. Un jour, quatre joueurs ont décidé de se défouler. Ils ont empoigné le joueur en question, l'ont fait tomber de la table de massage et l'ont piétiné. Après avoir été questionnés, les auteurs ont invoqué l'ennui comme motif de leur agissement.

Questions

- Quels sont les meneurs visibles, respectivement invisibles au sein d'une équipe?
- Que se passe-t-il avec les membres d'une équipe qui font bande à part (par ex. en ne participant quasiment jamais aux programmes proposés durant les pauses et les moments de loisirs)?
- Comment résoudre un cas susceptible de toucher fortement l'intégrité physique et psychique d'un jeune?
- Comment une minorité peut-elle perpétrer de tels actes sans qu'intervienne la majorité de l'équipe?
- Qui examine et condamne/juge et quelles sanctions convient-il de prendre dans un tel cas?

Intervention

L'entraîneur ne tolère en aucun cas de tels événements. Il est hors de question de reprendre le cours normal des entraînements avant de savoir exactement ce qui s'est passé.

- Le comité du club reconstitue les faits (causes et conséquences) en procédant à des interrogatoires individuels et de groupe.
- Les sanctions prises à l'égard des auteurs doivent non seulement éveiller en eux un sentiment de culpabilité et d'empathie pour la victime, mais encore comprendre des actions leur donnant la possibilité de réparer leurs torts. Ils perdent alors momentanément leur rôle de meneurs au sein de l'équipe.
- Les complices doivent prendre conscience qu'un manque de courage civique est synonyme de complicité dans le cas présent.

Remarques: Il est généralement difficile de reconnaître les leaders au sein d'un groupe de jeunes du même âge. Ceux qui manifestent un comportement ne correspondant pas à la norme du groupe (par ex. en faisant du zèle à

l'école ou, comme dans notre exemple, en lisant des livres durant les pauses) peuvent subir la pression des meneurs. Manquer de courage civique équivaut à accepter l'acte punissable des coupables. Détourner les yeux signifie tolérer la violence et se rendre coresponsable.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO